**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 1AVRIL MARS 2019**

*Présents* : Junius C, Meyers L, Vincent JM, Croes D, Douin Y, Maurage D

*Excusés* : Hakin L, Rousch H

1. **Situation sportive et financière** :

Sur l’ensemble de l’aile francophone, nous notons une perte de 125 affiliés dont 83 double appartenance, soit une diminution de 42 affiliés. Même si ce chiffre peut paraître anodin, l’érosion du nombre d’affilié continue son chemin.

Certains clubs comptaient parmi leurs dirigeants, des personnes non affiliées. Celles-ci ont été régularisées à mi saison afin que tous les clubs soient en conformité par rapport à la règlementation.

En ce qui concerne les amendes, les quelques dernières difficultés rencontrées, corrigées permettront de sortir la liste de celles-ci dès la clôture de fin de saison.

1. **Interclubs** :

* Nous constatons que sur les réseaux sociaux de nombreux faits, concernant la régularité de la compétition sont relatés, alors que rien d’officiel ne vient étayer ces « pratiques » ni au niveau du comité provincial, ni au niveau de l’aile francophone. Nous rappelons que tout fait, appuyé de preuves, qui arriverait au niveau d’une instance officielle serait investiguée et punie de manière conséquente dans le respect des règlements.
* Les nouvelles concernant les liégeois en Wallonie-Bruxelles ne sont pas très réjouissantes. En effet 4, voir 5 descendants vers la P1 pourraient débarquer pour la saison prochaine. Dès lors des matchs de barrages supplémentaires devront être organisés. Ceux-ci n’étant pas nécessaire lorsqu’il n’y a que trois descendants.
* Les tours finaux doivent être terminés pour la journée finale du 4 mai. La fin du championnat (6 avril) et le contrôle qui suit cette journée ne permet pas de commencer ce tour final la semaine suivante (13 avril). Le calendrier civil (Pâques) et vacances de Pâques ne facilitent pas la tâche et l’on s’oriente donc vers une course effrénée principalement pour les divisions 5 et 6.
* Il semblerait que certains clubs envisagent de créer de nouvelles équipes dames. C’est une excellente nouvelle pour l’interclubs féminin. Malheureusement, Dominique nous informe que des équipes évoluant au niveau Wallonie-Bruxelles voir en nationale devraient disparaître.
* En ce qui concerne le passage des nouveaux joueurs de NC à E6, la règle en vigueur est que si le joueur gagne un minimum de 15% il devient automatiquement E6.
* Au niveau des dames NC, nous proposons que les dames affiliées après mi saison soient considérées la saison suivante comme dames premières années sauf si les résultats obtenus durant cette demi-saison leur permettent de monter de classement. De plus, dans la même réflexion, nous proposons que les dames qui ont joué en division 7 restent d’office NC, les clubs ayant la possibilité de demander un classement s’ils le jugent nécessaire.

1. **Organisation** :

Le week-end qui suit la dernière journée de championnat auront lieu les internationaux jeunes de Liège sur le site de la Fraineuse à Spa.

Pour ce faire du personnel est nécessaire le vendredi 12 après 17.00h pour le montage de la salle, ainsi que durant tout le week-end pour la tenue du bar et les remises des prix.

Dans la foulée aura lieu l’open de Belgique qui nécessite encore plus de personnel avec le montage de la salle le vendredi 12 à partir de 14.00 ainsi que le 13 pour le montage de la salle B. Avis aux amateurs.

1. **Règlement sportif liégeois** :

Les autres provinces possèdent toutes un règlement sportif provincial qui reprend notamment toutes les particularités propres à leur province. Il nous semble intéressant de faire de même.

Nous pensons faire un fascicule qui reprendrait la règlementation générale. A cela serait ajouter toutes les particularités propres à notre province (le comptage des points, la règle pour les remises……….).

Nous allons aussi, à l’avenir, distribuer la liste des amendes qui concernent la saison suivante lors de notre assemblée générale de mai. En effet, dans cette liste (par exemple le forfait général) certains points peuvent concerner la reprise de la saison. Ce document sera distribué une seconde fois lors de la seconde assemblée générale du mois de septembre.

1. **Divers** :

* Les championnats de Belgique senior ont eu lieu le dernier week-end du mois de mars. Si une joueuse liégeoise à briller de mille feux en série B, il s’agit de Florence Van Acker de l’Astrid, on peut remarquer l’absence de résultats de la part de nos représentants liégeois.

On constate aussi, en général, le manque de résultats de la part des francophones et plus particulièrement aux niveaux des catégories E et D. C’est le Limbourg qui se taille la part du lion dans ces catégories. Ce phénomène se répète également lors des tournois où ces joueurs néerlandophones prennent part. Une raison possible c’est le système du calcul des classements qui est différent du nôtre et même de certaines provinces flamandes.

Toujours lors de ces championnats de Belgique, afin de ne pas faire attendre indéfiniment les lauréats de certaines catégories, une pause sera prévue pour procéder à la cérémonie protocolaire.

* Nous avons donc décider d’augmenter le nombre de PPM durant la saison et de les délocaliser en permettant à chaque région d’organiser un PPM. Le but recherché est de permettre à plus de jeunes de prendre part à une compétition plus en rapport avec leur niveau.

Voici les grandes lignes de cette organisation :

1. Les niveaux resteront comme par le passé avec des E, NC+, NC et NC-
2. Le droit d’inscription est limité à 2 euros, le dernier PPM étant gratuit puisque c’est le traditionnel PPM Ethias.
3. Tous les participants recevront une récompense pour leur participation (cornet de pâtes, petit sachet de friandises, médailles ou autres). Nous suggérons d’utiliser le droit d’inscription à cet effet.
4. Les frais de juge-arbitre seront pris en charge par le comité provincial.
5. L’horaire actuel reste d’application soit de 09.30 à 13.00
6. Selon le nombre d’inscrits et le nombre de table, la formule de la compétition sera adaptée. Le responsable des compétitions individuelles sera chargé de préparer, avec le juge-arbitre, le mode de fonctionnement du tournoi. Un minimum de 4 rencontres pour chaque participant sera assuré.

Les différentes options envisagées pour le fonctionnement du tournoi devraient permettre que durant la demi-journée, à un moment ou un autre, chaque joueur soit confronté à un adversaire d’une « valeur » équivalente à la sienne.

* Une compétition loisir sera organisée le samedi 25 mai 2019 à Blegny. Cette compétition se jouera par équipe mixte sur la formule de :

Set 1 : homme équipe A contre dame équipe B

Set 2 : dame équipe A contre homme équipe B

Set 3 : dame équipe A contre dame équipe B

Set 4 : homme équipe A contre homme équipe B

Set 5 : un double

Cette compétition sera ouverte également aux non-affiliés

Le programme complet avec toutes les modalités suivra prochainement. En effet, conjointement à cette organisation se tiendra une compétition « handi ». Enfin nous réserverons également une petite compétition mixte entre valides et moins valides

Nous sommes en contact avec les responsables francophones « handi » pour finaliser cette journée de mixité afin d’en faire une fête du ping pour tous les adeptes de ce sport.

Tous les bénéfices de cette journée seront reversés à l’association « relais pour la vie ».

PROCHAINE REUNION LE 13 MAI 2019